INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES

DES MONDES RURAUX

Session 2026-2027

3 RUE CHARLES-ROY, 58000, NEVERS
06 71 65 54 85
CONTACT@IHEMRU.FR
WWW.IHEMRU.FR

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA CERTIFICATION QUALITÉ A ÉTÉ DÉLIVRÉE AU TITRE DE LA CATÉGORIE D'ACTION SUIVANTE :

ACTION DE FORMATION

ORGANISME AGRÉÉ POUR LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX

Sommaire

04 Mot de la présidente

05 Mot du président du conseil scientifique

06 Promouvoir la recherche

07 Session nationale de formation

33 Témoignages

34 Devenez auditeurs

Mot de la présidente

Lancée en octobre 2025, notre première session nationale de formation se poursuit et rencontre un vif succès : vingt auditeurs aux profils variés, sous-préfets, élus, cadres de la fonction publique ou de grandes entreprises, collaborateurs parlementaires, responsables syndicaux, se forment à la connaissance des territoires ruraux.

Cette diversité des parcours et des responsabilités illustre pleinement la vocation de l'IHEMRu qui est, au-delà des apports théoriques qu'il enseigne, de faire dialoguer les mondes professionnels autour d'une compréhension exigeante, concrète des ruralités et de leur potentiel.

Fort de ce succès, du soutien de nos partenaires et de l'enthousiasme que suscite notre projet, nous avons le plaisir d'ouvrir les inscriptions à notre deuxième session nationale de formation.

Une formation plus que jamais nécessaire, tant se confirme, année après année, la nécessité, pour le pays et la société, de se saisir de toutes les opportunités de développement qu'offrent nos territoires ruraux, de repenser leur aménagement et d'atténuer les inégalités qui peuvent y subsister.

L'objectif de cette prise de conscience, porté par la première session, sera poursuivi et renforcé lors de cette seconde session de formation, avec un programme enrichi et affiné par l'expérience désormais acquise et par l'exigence constante que nous attachons à ce que nos contenus demeurent au plus près des réalités des territoires.

Dominique Faure,
ancienne ministre chargée des collectivités territoriales et de la ruralité

Mot du président du conseil scientifique

Comme pour la première session nationale de formation, le programme de cette deuxième année a été élaboré par un conseil scientifique composé de quatorze membres, universitaires, chercheurs et experts reconnus dans leurs domaines.

Le succès de la première session a conforté les choix opérés lors de sa préparation ; pour autant, soucieux d'adapter en permanence notre programme aux réalités rencontrées sur nos territoires, sans renoncer au recul scientifique indispensable à la rigueur de nos enseignements, plusieurs nouveaux thèmes seront abordés.

Cette année, une attention particulière sera portée à la culture patrimoniale des territoires ainsi qu'aux formes culturelles et artistiques innovantes qui s'y déploient. Il s'agit non plus de penser la culture selon une logique descendante, mais de mieux comprendre, reconnaître et valoriser les dynamiques culturelles déjà à l'œuvre.

Par ailleurs, la question de l'accès aux services, déjà abordée l'an dernier, sera cette fois approfondie sous l'angle de l'accès aux soins, enjeu central pour l'ensemble de nos territoires.

Enfin, le thème de la sécurité dans les territoires ruraux fera l'objet d'une journée dédiée : trafic de stupéfiants, implantation de réseaux criminels, cybercriminalité, autant de problématiques auxquelles les élus et les acteurs locaux sont aujourd'hui confrontés au quotidien.

Notre objectif demeure inchangé : éclairer les enjeux contemporains, mettre en valeur les réponses apportées par les territoires et mieux appréhender les défis à venir.

Patrice Joly,
Sénateur de la Nièvre

Promouvoir la recherche

Parallèlement à son offre de formation, l'Institut mène un travail de promotion de la recherche scientifique consacrée aux ruralités au travers d'un prix de thèse et de l'organisation de colloques.

Le prix de thèse de l'IHEMRu

En 2026, l'IHEMRu organise la première édition d'un Prix de thèse destiné à distinguer et à valoriser les meilleurs travaux doctoraux portant sur les mondes ruraux. Ouvert à des recherches menées dans toute la diversité des champs disciplinaires, ce prix annuel entend encourager la production de connaissances nouvelles sur les formes, les dynamiques, les transformations et les enjeux contemporains des ruralités.

Les orientations du prix sont définies par le conseil scientifique de l'IHEMRu, en lien avec les institutions partenaires, et l'examen des candidatures est confié à un jury ad hoc composé majoritairement d'universitaires habilités à diriger des recherches, ainsi que de personnalités expertes des questions rurales. Fondée sur une double évaluation, la sélection garantit la rigueur, l'indépendance et la qualité scientifique des travaux distingués.

Colloques, table-rondes et publications

L'IHEMRu contribue à la promotion des ruralités en organisant des rencontres publiques de haut niveau, colloques, tables rondes et débats, consacrés aux enjeux majeurs qui les traversent aujourd'hui.

Ces rendez-vous réunissent des invités de premier plan, universitaires, responsables publics, acteurs associatifs, entrepreneurs et grandes figures du débat public, afin d'éclairer les dimensions territoriales, nationales et européennes de ces questions.

Cette ambition s'est notamment incarnée dans le colloque « Parlez-vous rural ? », en présence de la Ministre Françoise Gatel et de l'académicien Érik Orsenna, ainsi que dans la rencontre « Femmes en ruralités », avec la participation du Ministre Michel Fournier.

Session nationale de formation

La session nationale de l'IHEMRu est une formation longue destinée à doter les participants d'une compréhension solide, actualisée et opérationnelle des dynamiques rurales. Elle articule apports scientifiques, études de cas, rencontres de terrain et travaux collectifs afin de permettre la conception de stratégies territoriales, publiques, privées ou associatives, adaptées aux réalités contemporaines.

Une promotion à taille humaine et aux profils variés

L'Institut attache une importance particulière à la diversité des profils, afin de garantir la richesse des échanges entre des auditeurs issus d'horizons variés, ainsi qu'à la préservation d'un effectif à taille humaine, condition essentielle d'une relation de qualité entre les participants. Au-delà de leur apport intellectuel, les déplacements contribuent pleinement à cette dynamique en favorisant la cohésion du groupe et la constitution d'un réseau solide entre les auditeurs, utile tant sur le plan personnel que professionnel, pendant la session et au-delà.

Objectifs généraux de la session

- Mieux appréhender la ruralité pour répondre aux enjeux sociétaux et territoriaux.
- Comprendre et anticiper les mutations économiques, démographiques, sociales, culturelles et politiques des territoires ruraux.
- Construire une vision objective et partagée de la place des ruralités dans les sociétés contemporaines.
- Outiller les participants pour élaborer un diagnostic territorial, une stratégie d'action et un plan de mise en œuvre.
- Mobiliser des méthodes d'intelligence collective et d'analyse croisée transposables dans les pratiques professionnelles.

Compétences développées

- Analyser des données territoriales et démographiques pour comprendre les dynamiques rurales.
- Construire un diagnostic systémique intégrant dimensions sociales, économiques, politiques, culturelles et géopolitiques.
- Évaluer des politiques publiques et dispositifs territoriaux.
- Co-concevoir des solutions et stratégies avec des acteurs divers.
- Argumenter et formaliser des recommandations opérationnelles dans un écrit professionnel.
- Présenter oralement une analyse et défendre des propositions.

Modalités pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active et articulée autour de quatre modalités complémentaires :

- Apports structurés par des formateurs universitaires et chercheurs, fondés sur l'état de la recherche et des données récentes.
- Études de cas et analyses de politiques publiques, à partir de situations réelles proposées par les intervenants et par les participants.
- Travaux de groupe en intelligence collective : analyse croisée d'un territoire choisi, construction progressive d'un diagnostic, mise en pratique d'outils, confrontation des points de vue.
- Rencontres de terrain avec des praticiens et acteurs locaux permettant l'observation directe, la collecte d'informations et l'échange professionnel.

Organisation, durée, rythme

La session nationale est organisée en modules de deux jours. Chaque module représente douze heures de formation, soit six heures par jour. Les modules alternent temps d'apports, séquences interactives et travaux en sous groupes. À ces séquences s'ajoutent deux déplacements en France et deux voyages d'étude à l'étranger, à Bruxelles et en Grèce.

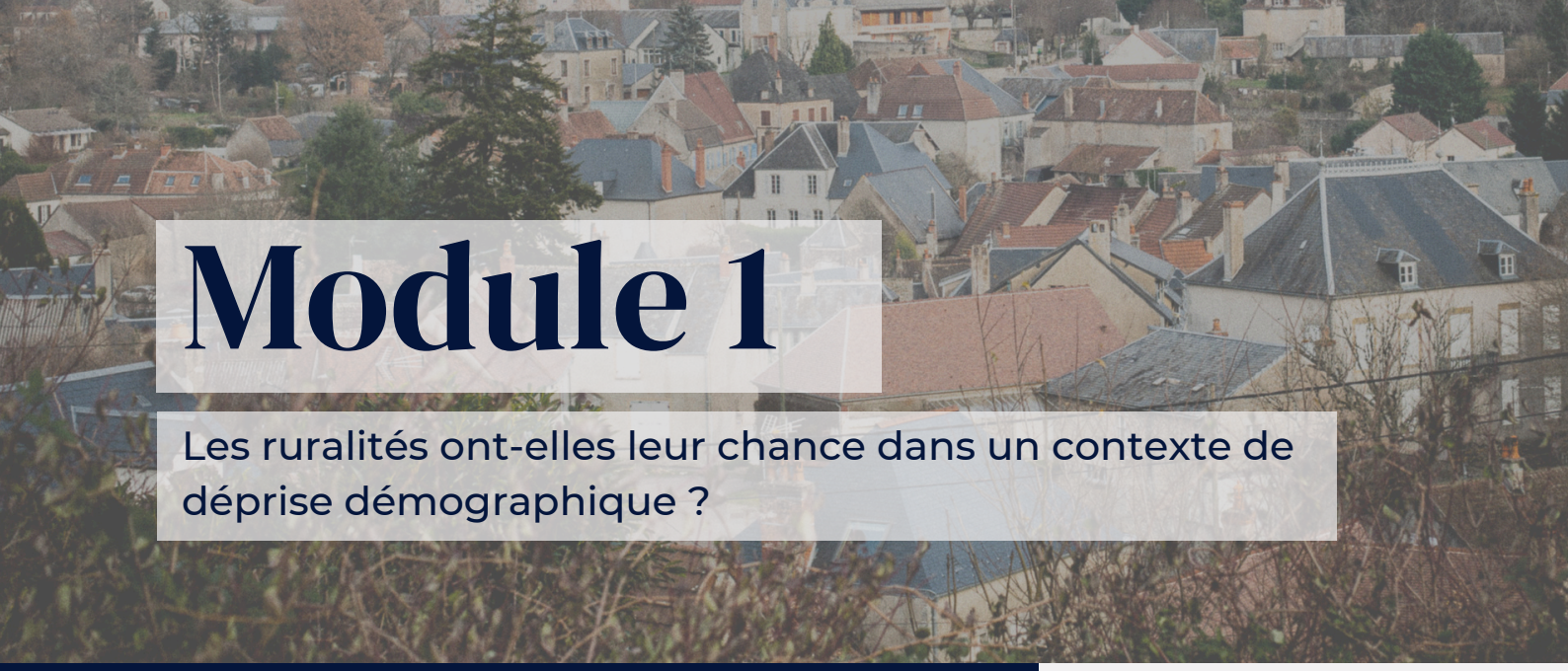

Module 1

Les ruralités ont-elles leur chance dans un contexte de déprise démographique ?

Objectif général du module

Développer la capacité à analyser les dynamiques démographiques et politiques des ruralités pour concevoir des stratégies territoriales adaptées aux enjeux contemporains.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Identifier les grandes périodes et causes historiques de l'« exode rural » et urbain.
- Analyser les mutations démographiques récentes et leurs effets sur la structuration des territoires ruraux.
- Évaluer la pertinence des politiques publiques d'attractivité et de représentation des ruralités.
- Utiliser des indicateurs territoriaux et des données statistiques pour construire un diagnostic.
- Élaborer une stratégie de développement local fondée sur les spécificités démographiques et géopolitiques d'un territoire.

Compétences travaillées :

- Analyse critique de zonages et d'indicateurs statistiques.
- Analyse des trajectoires de peuplement et de leurs déterminants.
- Évaluation de politiques publiques et de leur géographie.
- Formulation d'hypothèses stratégiques à partir d'un diagnostic.

Informations utiles :

Douze heures de formation sur deux jours

15 et 16 octobre 2026

Contenu :

I. Ruralités : combien de divisions ? La dimension quantitative des mondes ruraux

Les mondes ruraux considérés « en creux » comme un solde :

- le zonage en unités urbaines : un zonage pérenne mais réducteur des ruralités ;
- le zonage en zone de peuplement industriel et urbain : un zonage abandonné car ne permettant plus de différencier les territoires ;
- le zonage en aires urbaines fondé sur des critères non justifiés ;
- le zonage en aires urbaines 2010 faisant litière de la ruralité, puis abandonné.

Les mondes ruraux enfin considérés en eux-mêmes :

- la grille communale de densité.

Le retour d'une analyse « en creux » :

- le zonage en aires d'attraction des villes, un clone du zonage en aires urbaines.
- flux migratoires transnationaux et internationaux dans les ruralités.

II. La représentation des mondes ruraux dans la géopolitique interne de la France

La représentation des ruralités au Parlement et dans la troisième assemblée, le Conseil économique, social et environnemental.

La représentation des ruralités dans les gouvernements.

La représentation des ruralités dans le fonctionnement du gouvernement (Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), comité interministériel des ruralités, etc.).

Déroulé pédagogique indicatif :

- Séquences d'apports structurés et discussion guidée.
- Travail en sous groupes sur des jeux de données territoriales et construction d'un mini diagnostic.
- Étude de cas sur un dispositif d'attractivité départementale ou régionale.
- Mise en commun et analyse croisée des diagnostics produits.

La représentation des ruralités dans diverses instances nationales.

III. Y a-t-il des effets « ruralité » ?

Les dynamiques démographiques des ruralités.

Le soubassement historique : un « exode rural » ou une émigration rurale à l'intensité diversifiée ?

Les métropoles ont-elles absorbé les ruralités ?

Les ruralités en déclin ou en renouveau ?

Les effets de la pandémie Covid-19 sur le peuplement des ruralités : « exode urbain » ou émigration urbaine ?

IV. Le rôle des acteurs sur l'évolution du peuplement des territoires ruraux

Les accompagnements mis en œuvre par une agence publique dans une vaste région de nature largement rurale.

Le diagnostic d'un territoire rural, la stratégie possible pour améliorer son futur et les moyens de mise en œuvre de cette stratégie.

Équipe pédagogique et intervenants :

Gérard-François Dumont

Professeur à la Sorbonne et président de la revue *Population & Avenir*.

Olivier Bouba-Olga

Économiste, professeur d'aménagement et chef de service études et prospectives à la région Nouvelle Aquitaine.

Bertrand Cazal

Chargé de mission accueil de populations, tourisme au Commissariat Massif-Central de l'Agence nationale de cohésion des territoires

Martial Foucault

Professeur des universités, politologue, auteur de *Le casse-tête démocratique - L'avenir des communes françaises.*

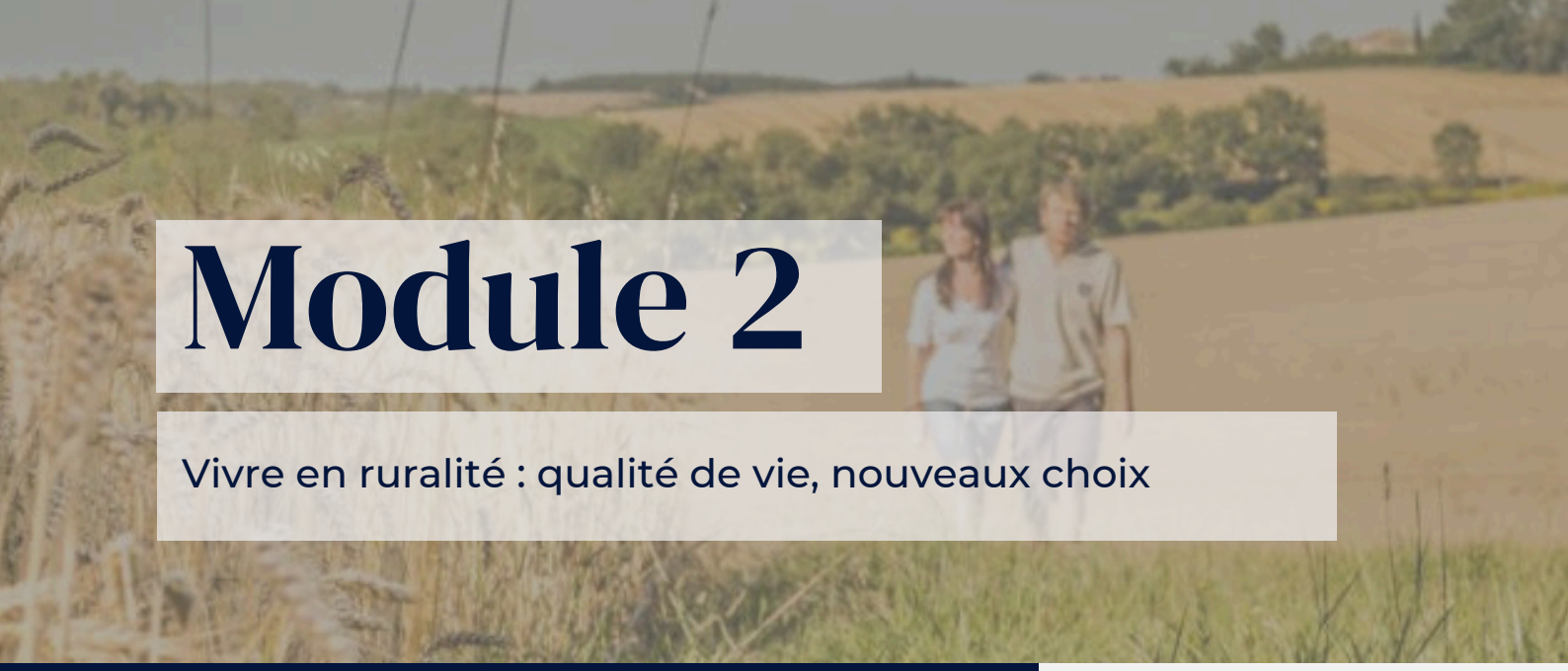

Module 2

Vivre en ruralité : qualité de vie, nouveaux choix

Objectif général du module

Acquérir la capacité à concevoir et piloter des stratégies de développement territorial conciliant attractivité résidentielle, vitalité économique et cohésion sociale.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Décrire les nouvelles formes de travail, d'habitat et de sociabilité en ruralité.
- Analyser les interactions entre transformations économiques, sociales et culturelles.
- Expérimenter des leviers d'attractivité territoriale, notamment tiers lieux et politiques d'accueil.
- Mesurer l'impact de politiques culturelles, patrimoniales et économiques sur la qualité de vie.
- Concevoir un projet intégrant innovation sociale, culture et développement durable.

Compétences travaillées :

- Analyse socio économique de situations rurales contemporaines.
- Identification de leviers d'attractivité et de résilience.
- Conception de projets territoriaux multi dimensions.
- Évaluation qualitative d'impacts sociaux et culturels.

Informations utiles :

Douze heures de formation sur deux jours

5 et 6 novembre 2026

Contenu :

I. Anthropologie de la ruralité : la ruralité une autre façon d'être au monde ?

De l'assignation à la liberté de vivre en milieu rural.

Imaginaire de la ruralité : campagne/nature, campagne/agriculture.

Être femme en territoire rural.

Être jeune en milieu rural : la jeunesse et l'orientation scolaire et universitaire.

Bien vieillir en ruralité.

II. Ruralités : nouvelles conceptions du travail

Quels emplois dans les mondes ruraux ? Qualifications et profils de la main d'œuvre

Une tertiairisation massive, mais pour quels emplois ?

Les résistances industrielles des mondes ruraux : explications et limites à l'heure de l'automatisation et de l'I.A.

Le télétravail, une nouvelle donne pour la résilience des mondes ruraux ?

Pluriactivité, travail précaire, travail informel en milieu rural.

III. Urbanisation et logement dans les mondes ruraux

Quelle urbanisation en ruralité ?

Attractivité et reconquête des centres-bourgs ; l'enjeu central de la vacance des logements ; habitat décent et logement ancien ; évolution récente du marché immobilier et assèchement des possibilités pour les résidents autochtones.

Déroulé pédagogique indicatif :

- Apports thématiques et échanges avec les intervenants.
- Atelier collectif sur la définition d'un problème de qualité de vie dans un territoire choisi.
- Travail de groupe pour élaborer des scénarios d'action et sélection de leviers.
- Restitution et mise en débat des scénarios.

Équipe pédagogique :

Samuel Depraz

Directeur de la recherche (HDR) à l'ESPI, Laboratoire ESPI2R et associé à l'Université Lyon 3

Marine Préault

Doctorante en géographie, École normale supérieure de Lyon

Module 3

Deux piliers essentiels de la vitalité des territoires ruraux : les services à la population et l'agriculture

Objectif général du module

Renforcer la capacité à concevoir, évaluer ou piloter des politiques d'accès équitable aux services, notamment d'accès aux soins, et comprendre les interrelations entre les dynamiques territoriales, les filières agricoles et alimentaires.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Identifier les inégalités d'accès aux services publics et au public dans les ruralités et diagnostiquer les facteurs de fragilité territoriale liés à la santé.
- Utiliser des outils de planification territoriale tels que le schéma local d'accès aux services.
- Concevoir des solutions innovantes fondées sur la coopération entre acteurs.
- Décrire l'évolution des relations agricultures et ruralités.
- Caractériser les formes d'interaction entre filières agricoles et territoires.
- Développer des formes de coopération entre acteurs agricoles et non agricoles dans les territoires ruraux.
- Accompagner, faciliter les conditions d'une meilleure gestion du vivant dans les filières agricoles au bénéfice des territoires.

Compétences travaillées :

- Cartographie et analyse de l'offre de services.
- Diagnostic multi facteurs de fragilité territoriale.
- Évaluation de dispositifs de service et d'accessibilité.
- Conception de solutions territoriales co-construites.
- Concevoir des trajectoires territoriales de transition pour les filières agricoles et alimentaires.
- Construire une démarche de territorialisation des filières agricoles et alimentaires.
- Repérer et animer une innovation à fort potentiel d'intérêt commun en agriculture dans les territoires.

Contenu :

I. Accès aux services

État des lieux et cartographie des services publics et au public : quels défis ? Quelles perceptions ? Quelles grilles de lecture à l'échelle nationale et locale ? Territoires ou réseaux ? Accessibilité ou proximité ? Quel bilan de « France Services » ?

Connaître son territoire et réaliser un « Schéma local d'accès aux services »

Service et économie résidentielle : créer de l'activité en apportant du service (Brink's, les Comptoirs de campagne, etc.).

Le concept de « droit de rester » dans les politiques publiques européennes.

II. Santé

L'aggravation des inégalités territoriales d'accès à la santé : vers une rupture d'équité territoriale ?

Espérance de vie et ruralité : pathologies, accès aux médecins, spécificités géographiques, etc.

Quelles adaptations pour répondre à l'urgence en s'adaptant à la réalité des territoires : contrats locaux de santé et organisation des parcours de soins ; potentiels de la télémédecine ; la place renouvelée des professionnels ; passer de l'incitation à la régulation et à l'innovation ?

Les enjeux du vieillissement dans les ruralités : des séniors actifs et en bonne santé ?

Déroulé pédagogique indicatif :

- Apports thématiques et retours d'expérience d'acteurs locaux.
- Étude de cas sur un dispositif local de mobilité ou de santé.
- Atelier de co conception d'une réponse territoriale et restitution.
- Apports et témoignages d'acteurs territoriaux et agricoles apportant une dimension critique et réflexive sur les projets menés.
- Table ronde pour échanger sur les trajectoires de changement impulsées par les transitions agri-territoriales.

III. Filières agricoles et territoires : nouvelles modalités de coopération.

Ruralités, filières agricoles et territoires : cadrages notionnels récents.

Transitions agri-territoriales pour définir des projets stratégiques dans les territoires ruraux

Cas d'étude pour décrypter les phases clés d'un processus agri-territorial.

Informations utiles :

Douze heures de formation sur deux jours

10 et 11 décembre 2026

Équipe pédagogique et intervenants :

Laurent Rieutort

Professeur des universités, directeur de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du développement des territoires (IADT).

Didier Christin

Directeur des intervention et de la recherche à Sol&Civilisation, ingénieur agronome et docteur en science politique et sciences de l'environnement.

Corinne Rochette

Professeure des universités en science de gestion, titulaire de la chaire « Santé et territoires ».

Laurent Lelli

Géographe, directeur du campus AgroParisTech de Clermont-Ferrand, chercheur à l'Unité mixte de recherche territoires.

Module 4

Voyage d'étude à Bruxelles : ruralités et institutions européennes

Objectif général du module

Comprendre la manière dont l'Union européenne conçoit, finance et régule les ruralités afin d'intégrer l'échelle européenne dans l'action territoriale.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Identifier les institutions européennes agissant sur les ruralités.
- Décrypter les mécanismes d'influence, d'expertise et de lobbying autour des politiques rurales.
- Repérer les opportunités de programmes européens mobilisables pour un territoire.
- Évaluer l'impact d'une politique européenne sur un territoire.
- Construire une stratégie d'européanisation de projets territoriaux.

Compétences travaillées :

- Analyse institutionnelle et compréhension des circuits de décision européens.
- Montage d'une veille sur programmes et financements.
- Évaluation d'impacts multi échelles.
- Conception d'une stratégie partenariale et de plaidoyer.

Informations utiles :

Douze heures de formation sur deux jours

12 au 14 janvier 2027

Contenu :

- Panorama des institutions et directions générales concernées.
- Cadres financiers et programmatiques européens applicables aux ruralités.
- Études de cas de projets financés ou régulés par l'Union.
- Méthodes de lobbying, expertise et influence.

Déroulé pédagogique indicatif :

- Apports et analyse collective de textes et dispositifs.
- Travaux de groupe sur un projet territorial réel avec cartographie d'acteurs.
- Production d'une note stratégique et mise en débat.

Institutions visitées :

Commission européenne

Parlement européen

Comité européen des régions

Représentation permanente française

Groupes d'influence et lobbyistes au sein des institutions européennes

Module 5

Les politiques publiques territoriales, aménagement et habitabilités rurales

Objectif général du module

Développer la capacité à analyser, critiquer et réinventer les politiques publiques pour renforcer l'habitabilité des territoires ruraux.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Décrire les politiques nationales et européennes impactant les ruralités.
- Expliquer les dynamiques institutionnelles françaises liées à l'aménagement.
- Analyser réussites, limites et contradictions des politiques passées et actuelles.
- Cartographier les acteurs et conflits autour d'un projet territorial.
- Évaluer la soutenabilité des politiques d'habitabilité rurales.
- Produire une note stratégique proposant de nouvelles orientations.

Compétences travaillées :

- Analyse comparée de politiques publiques et de leurs effets.
- Cartographie des jeux d'acteurs.
- Évaluation de soutenabilité territoriale.
- Rédaction d'une note stratégique professionnelle.

Informations utiles :

Douze heures de formation sur deux jours

4 et 5 février 2027

Contenu :

I. Les ruralités, de l'échelle européenne à l'échelle locale (et vice-versa) :

- présentation des politiques européennes (avancées/critiques de la PAC, politiques environnementales et nouveaux enjeux planétaires pesant sur les ruralités européennes) ;

- rappel synthétique du paysage institutionnel français (décentralisation-déconcentration et ré-organisation de l'État), de la structure des finances publiques (perte de pouvoir fiscal et baisse de la DGF) et de leurs effets sur les ruralités ;

- comparaisons urbain/rural, politiques spécifiquement rurales (Agenda rural et France ruralités) et spécificités régions/départements (dans les SRADDET, les dispositifs de planification, le soutien au développement territorial et/ou aux investissements) ;

- le bloc local (EPCI et communes), projets de territoire, développement local (Pays, PETR, PNR, etc.) et ruralités en crise résultant de politiques publiques incomplètes ?

II. Analyse des réussites et des échecs des politiques d'aménagement :

- présenter l'approche par la gouvernance et les jeux d'acteurs de l'aménagement et ses évolutions ainsi que les grandes orientations thématiques en urbanisme, paysage et architecture ;

- construire collectivement un chronogramme des principales évolutions législatives et réglementaires au regard de quelques grandes mutations de la société française ;

- questionner les ruralités et échanger sur les raisons d'espérer.

Déroulé pédagogique indicatif :

- Séquences de terrain et collecte d'informations.

- Travaux de groupe pour construire une comparaison structurée.

- Restitution collective et formalisation d'enseignements.

III. Débat contradictoire sur les ruralités :

- du point de vue politique, avec la participation d'élus, de cadres de la fonction publique et de dirigeants de grandes entreprises ;
- sur le thème des ruralités en controverse ;
- pour aboutir à des formulations de quelques nouveaux besoins en matière de politiques publiques.

IV Nouveaux enjeux pour les ruralités :

- les projets, perspectives et promesses de nouvelles politiques d'habitabilité pour les ruralités demain avec de nouvelles territorialisations, gouvernances et modalités d'interventions ;
- les transitions socio-écologiques, les politiques alimentaires, la question énergie-climat, les enjeux biodiversité, aires protégées ou écoresponsabilité, les communs territoriaux ;
- l'exemple du ZAN (zéro artificialisation nette), de la sobriété foncière et ses multiples territorialisations ;
- la complexité vs la visibilité des politiques publiques (territoires zéro chômeur et innovations sociales) ;
- les perspectives anthropologiques de l'habitabilité, de l'esthétique de l'habiter et la reconquête de la beauté, par les ruralités en renouveau, par les forces en présence et par ses (nouveaux) acteurs ?

Équipe pédagogique et intervenant :

Romain Lajarge

Professeur en aménagement et sciences territoriales, responsable de la chaire territorialisation.

Achille Warnant

Docteur en géographie, co-directeur de l'Observatoire de l'expérimentation et l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès

Module 6

Voyage d'étude en Grèce : comparer les politiques rurales en Europe

Objectif général du module

Comparer les modèles européens de développement rural afin d'en tirer des enseignements transférables.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Identifier les caractéristiques des ruralités du pays visité.
- Comprendre les politiques publiques rurales nationales.
- Comparer les modèles européens d'action territoriale.
- S'inspirer d'expériences étrangères pour enrichir un diagnostic français.
- Évaluer la pertinence d'une adaptation à un territoire français.

Compétences travaillées :

- Capacité d'analyse comparée internationale.
- Repérage de leviers transférables.
- Évaluation de faisabilité d'adaptations locales.

Informations utiles :

Vingt-quatre heures de formation sur quatre jours

8 au 11 mars 2027

Contenu :

- Panorama des différents acteurs grecs concernés par les ruralités : entre politiques européennes, nationales et régionales.
- Expériences de développement : accueil de populations et accès aux services, valorisation des ressources, agriculture régénératrice, défis environnementaux.
- Études de projets de développement dans les plaines et montagnes de Thessalie.
- Méthodologie de construction de projets et de réseaux d'acteurs (living-lab, Terra Thessalia).

Déroulé pédagogique indicatif :

- Visites et entretiens sur le terrain.
- Table-ronde avec les acteurs.
- Analyse croisée d'études de cas et restitution.

Chef de file et intervenant :

Laurent Rieutort

Professeur des universités, directeur de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du développement des territoires (IADT).

Dimitris Goussios

Professeur d'aménagement rural à l'université de Thessalie

Module 7

Dynamiques industrielles et dynamiques d'emploi des territoires ruraux

Objectif général du module

Comprendre les dynamiques économiques en milieu rural, avec un focus sur les questions d'industrie et sur les enjeux autour de l'emploi et des besoins de recrutement des entreprises.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Décrire les activités économiques présentes en ruralité (secteurs, filières, écosystèmes, etc.), notamment dans les domaines industriels et énergétiques.
- Analyser les facteurs de localisation des activités et leur évolution.
- Identifier les déterminants des difficultés de recrutement et présenter des initiatives visant à les réduire.
- Analyser les leviers, les fragilités et les conflits autour des mutations économiques, en lien avec les transitions sociales et écologiques.

Compétences travaillées :

- Diagnostic économique territorial.
- Étude des marchés locaux du travail.
- Évaluation d'impact des projets.

Informations utiles :

Douze heures de formation sur deux jours

31 mars au 2 avril 2027

Bocage Bressuirais

Contenu :

- Analyse de données sur les spécialisations des territoires et la localisation des activités.
- Études de cas : projets d'implantation d'activités industrielles ou énergétiques et de leurs impacts locaux.
- Étude de cas : initiatives pour aider au recrutement des entreprises en milieu rural.

Déroulé pédagogique indicatif :

- Travail individuel d'identification des spécialisations d'un territoire, à partir de données nationales et locales.
- Travail en sous-groupe d'un diagnostic économique d'un territoire : impact économique local de l'activité, mutations en cours ou à venir, problèmes éventuels de recrutement, pistes de résolution.

Chef de file

Olivier Bouba-Olga

Économiste, professeur d'aménagement et chef de service études, prospective et évaluations à la région Nouvelle-Aquitaine

Module 8

Ruralités en mouvement : culture, patrimoine, stratégie médias et communication

Objectif général du module

Développer la capacité à décrire, analyser et critiquer les politiques culturelles et patrimoniales rurales, ressources centrales de l'habitabilité rurale, et concevoir des stratégies de valorisation territoriale fondées sur des récits justes, attractifs et responsables.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Identifier le panorama des politiques culturelles rurales à plusieurs échelles (territoriale, nationale, européenne).
- Identifier le rôle culturel et patrimonial de l'aménagement rural.
- Comprendre les processus différenciés de territorialisation de la culture et du patrimoine rural
- Savoir décrire, analyser, critiquer une politique culturelle sectorielle patrimoine.
- Comprendre les représentations médiatiques des ruralités, le fonctionnement des médias et les attentes des journalistes.
- Distinguer journalisme et communication territoriale afin de construire une méthode de valorisation médiatique rigoureuse d'un territoire rural.
- Comprendre les logiques de la communication et les attentes des services concernés.

Compétences travaillées :

- Analyse comparée de politiques sectorielles (culture/patrimoine) et de leurs effets.
- Évaluation technique, éthique et politique d'un service ou d'une politique culturelle (acteurs-processus-forme)
- Rédaction d'une note stratégique pour un cas d'étude.
- Lecture critique des représentations médiatiques et des discours sur les ruralités, ainsi que de leurs effets sur l'image, l'attractivité et le rayonnement des territoires.
- Conception de récits territoriaux rigoureux et formulation de messages adaptés aux médias et aux interlocuteurs.

Contenu :

Jour 1 - Cultures et patrimoine :

- Ruralités, cultures patrimoine : quelles dynamiques sociales ?
- Les enjeux de la prise en compte de la culture et du patrimoine rural face à la domination de l'esthétique métropolitaine.
- Esthétique rurale (paysage, urbanisme, architecture) : tensions entre standardisation des constructions et valorisation de l'architecture locale.
- Politiques culturelles et patrimoniales rurales : panorama à différentes échelles, évolution et enjeux pour l'habitabilité des territoires ruraux.
- Le tissu associatif et les dynamiques sociales événementielles et culturelles.
- Formes culturelles nouvelles et innovantes (itinérance culturelle).
- « Campagnes européennes de la culture » à l'instar des capitales européennes de la culture.
- Gérer le patrimoine : prise en compte de sa valeur (PLU, PLUI, etc.), moyens financiers et adaptation des normes aux patrimoines populaires.
- Tourisme comme acteur du développement économique au secours du patrimoine et en soutien à la culture.
- Les langues régionales : protection, diffusion, enseignement.

Déroulé pédagogique indicatif :

- Séquences d'apports structurés et échanges avec des intervenants issus de l'architecture, de la géographie, du patrimoine, de la culture et des médias.
- Études de cas sur la gestion et la valorisation des patrimoines locaux ainsi que l'analyse de démarches culturelles innovantes et de leurs conditions de transférabilité.
- Apport méthodologique sur les relations presse, la hiérarchisation des messages et l'adaptation aux formats médiatiques.
- Atelier de construction d'un récit territorial.

Jour 2 - Médias et communication :

- Médias et représentations des ruralités : le rural dans la presse.
- Traitements médiatiques des territoires ruraux : stéréotypes, caricatures, angles de traitement, mise en valeur des potentiels et effets des crises récentes sur l'image des ruralités.
- Analyse critique de l'information : notion d'information et distinction avec la communication territoriale.
- Comment construire des stratégies de communication impactantes ?

Informations utiles :

Douze heures de formation sur deux jours

13 et 14 Mai 2027

Équipe pédagogique et intervenants du jour 1 :

Clémence Dupuis

Architecte, doctorante et enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble.

Frédéric Bonnet

Architecte, urbaniste, grand prix de l'urbanisme 2014

Paul Rondin

Directeur de la Cité internationale de la langue française

Équipe pédagogique du jour 2 :

Jean-Yves Vif

Éditorialiste, enseignant en journalisme et délégué général du Parlement rural français.

Émilie Zapalski

Chroniqueuse, consultante et spécialiste des médias.

Module 9

Enjeux de sécurité en territoires ruraux

Objectif général du module

Renforcer la capacité à appréhender, concevoir, évaluer ou piloter des politiques de sécurité, par un état des lieux des atteintes criminelles en zone rurale.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Appréhender les types de délinquance en zone rurale.
- Connaître l'organisation et les structures de lutte contre la délinquance et les réseaux criminels.
- Évaluer l'impact de la criminalité sur les populations rurales.
- Identifier les structures d'accompagnement des victimes.
- Mesurer l'efficacité des politiques de coercition ou de protection.
- Développer les capacités d'interopérabilité ou de coopération.

Compétences travaillées :

- Cartographie des différents types de délinquance et de criminalités et identification de leurs enjeux propres.
- Évaluation des impacts sociaux et économiques des différentes formes d'insécurité.
- Formulation des réponses à donner aux citoyens touchés.
- Cartographie des opérateurs nationaux et territoriaux de lutte contre la délinquance et le "narcotrafic".
- Co-construction de solutions locales dans un cadre national.

Contenu :

- Typologie des atteintes aux biens et aux personnes.
- Politiques publiques nationales de lutte contre les trafics.
- Sociologie des populations impactées.
- Identification des différentes actions de lutte contre la délinquance et d'accompagnement des victimes en zone rurale.

Informations utiles :

Six heures de formation sur une journée

3 juin 2027

Déroulé pédagogique indicatif :

- Apports théoriques sur la délinquance et la criminalité organisée en zone rurale.
- Étude d'exemples locaux pour travailler l'identification des sources d'insécurité.
- Évaluation de l'impact socio-économique du "narcotrafic" et des réponses en place.
- Partage de bonnes pratiques : découverte de produits agricoles issus de "l'antimafia sociale" italienne.

Équipe pédagogique et intervenants :

Fabrice Rizzoli

Docteur en sciences politiques, enseignant à Sciences-Po Paris et à l'HEIP, cofondateur et président de Crim'HALT.

Général Sylvain Noyau

Chef de l'unité nationale de police judiciaire de la Gendarmerie nationale.

Module 10

Restitution des travaux de groupe

Objectif général du module

Présenter et défendre une analyse systémique d'un territoire en mobilisant l'ensemble des acquis de la session.

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- Mobiliser les connaissances acquises dans les modules.
- Structurer une analyse territoriale interdisciplinaire.
- Relier dimensions démographiques, économiques, politiques, culturelles et médiatiques.
- Utiliser des outils professionnels de diagnostic, cartographie ou prospective.
- Justifier les recommandations et répondre de manière argumentée.

Compétences travaillées :

- Synthèse interdisciplinaire.
- Construction d'un argumentaire opérationnel.
- Maîtrise de la présentation orale professionnelle.

Informations utiles :

Six heures de formation sur une journée

4 juin 2027

Contenu :

- Finalisation du mémoire collectif.
- Préparation d'une soutenance structurée.
- Discussion critique entre pairs et avec les formateurs.

Déroulé pédagogique indicatif :

- Ateliers d'accompagnement au mémoire.
- Soutenances orales collectives.
- Évaluation finale sur critères partagés

Chef de file :

Olivier Bouba-Olga

Économiste, professeur d'aménagement et chef de service études, prospective et évaluations à la région Nouvelle-Aquitaine

Témoignages

Pierrick Lozé, *sous-préfet de Lure*

"L'IHEMRu m'est apparu comme un excellent complément à mes fonctions de sous-préfet. Il me permet de prendre du recul, de disposer de cette distance nécessaire, tout en bénéficiant d'un apport théorique indispensable à mon quotidien".

Jean-Marc Dumont, *président de la communauté de communes du Bocage Bourbonnais et maire du Tronget*

"L'IHEMRu permet de porter un regard sur les ruralités à travers l'expertise de chercheurs, de sociologues et de personnes ayant une approche universitaire, puis de la confronter à mon expérience et à mon vécu en tant que maire rural".

Éva Juric, *collaboratrice parlementaire*

"L'IHEMRu, c'est l'occasion de rencontrer des personnes aux parcours professionnels divers et variés, de mettre en commun leurs expériences, finalement beaucoup d'échanges humains et intellectuels, concrets et ancrés dans la réalité : un véritable apprentissage partagé".

François Karinthi, *directeur général des serices du département de la Nièvre*

"L'IHEMRu est un espace où l'on peut accéder à de l'information et à des éléments de compréhension du fonctionnement des ruralités, tous scientifiquement documentés".

Céline Inconnu, *déléguée d'une fédération départementale de centres sociaux*

"L'IHEMRu forme un réseau d'acteurs en ruralité, en particulier pour les préparer aux vraies questions, aux enjeux concrets et aux défis auxquels nos territoires sont confrontés aujourd'hui".

Stéphane Arrousseau, *président du Groupe Monde Rural et membre du bureau de la FNSEA*

"C'est un lieu de formation et de réflexion, où l'on débat, s'enrichit de l'expérience des uns et des autres et propose des projets ou des actions concrètes pour faire évoluer nos territoires".

Devenez auditeurs

Public visé

La formation s'adresse à des professionnels en activité disposant d'au moins cinq années d'expérience et souhaitant renforcer leurs capacités d'analyse et d'action dans ou pour les territoires ruraux : cadres du secteur privé, cadres associatifs, responsables de services, élus, collaborateurs d'élus, hauts fonctionnaires, journalistes, juristes, chercheurs.

Prérequis

Aucun prérequis académique n'est exigé. Une expérience professionnelle confirmée est attendue.

Modalités d'évaluation

L'évaluation s'effectue tout au long de la session selon quatre niveaux : évaluation diagnostique en ouverture de session : recueil des attentes et auto positionnement ; évaluation formative à la fin de chaque module : étude de cas courte et retour collectif sur les acquis ; production d'un mémoire de groupe (10 à 20 pages) fondé sur une analyse systémique d'un territoire rural : diagnostic, enjeux, stratégie, conditions de mise en œuvre ; restitutions orales intermédiaires et finales : présentation argumentée des travaux devant les formateurs et les pairs. La validation de la formation repose sur l'assiduité, la participation aux travaux collectifs et la remise du mémoire. Une attestation de fin de formation est délivrée.

Moyen et support

- Dossier pédagogique remis aux participants (notes de synthèse, bibliographies, données).
- Supports numériques et accès à des ressources en ligne.
- Outils de diagnostic territorial, grilles d'analyse et fiches méthode.
- Salle équipée pour projection et travail collaboratif.

Accessibilité

L'IHEMRu est attentif à l'accessibilité de ses formations et à la prise en compte des besoins spécifiques des participants. Un entretien préalable peut être proposé afin d'identifier les besoins d'aménagement (adaptation des supports, du rythme, outils utilisés, distanciel éventuel).
L'IHEMRu étudie toute disposition raisonnable permettant de faciliter l'accès à la formation. Pour toute question, contactez la référente handicap.

Tarifs

Les droits d'inscriptions sont établis pour accueillir une grande diversité d'auditeurs. Ils sont fixés, selon le statut de l'auditeur ou la qualité de son employeur. Ils sont établis comme suit :

- élus locaux : 6 000 euros ;
- entités de moins de dix salariés, professions libérales, journalistes : 6 000 euros ;
- entités de dix à cent salariés : 9 000 euros ;
- institutions et administrations publiques : 9 000 euros ;
- parlementaires : 9 000 euros ;
- entités de plus de cent salariés : 12 000 euros.

Référente auditeurs :

Olga Szydlowska

Référente pédagogique des auditeurs et référente Handicap

olga.szydlowska@ihemru.fr
06 71 65 54 85

Nos membres fondateurs :

Avec le soutien de nos partenaires :

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DES MONDES RURAUX

contact@ihemru.fr

www.ihemru.fr

06 71 65 54 85

LinkedIn

Facebook

3 rue Charles Roy, 58000, Nevers